

135 000 produits déjà dotés d'un score environnemental

CONSUMMATION Le "Planet-Score", étiqueté sur des milliers de produits alimentaires en France, permet de mieux connaître leur impact écologique.

L'étiquetage "Planet-score", élaboré par l'institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (ITAB), s'affiche sur plus de 135 000 produits alimentaires, a annoncé hier l'UFC-Que Choisir, alors que la France doit se doter courant 2023 d'un affichage environnemental pour mieux informer sur l'impact de notre consommation sur l'environnement.

Le "Planet-score", indice indépendant élaboré par l'ITAB et soutenu notamment par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, par les associations de défense de l'environnement France Nature environnement ou Générations Futures, a été adopté par "plus de 200 entreprises, dont 21 distributeurs tels que Biocoop, Lidl, Naturalia, Franprix, La Vie Claire, Monoprix, Naturéo ou encore Greenweez", déclare l'UFC-Que Choisir. "Plus de 30 marques l'affichent maintenant sur leurs emballages, en France, en Espagne et en Allemagne", précise encore l'association qui demande "que le Planet-Score devienne le modèle officiel d'étiquetage environnemental".

Polémique autour de la méthodologie

L'UFC-Que choisir a mis en place une application, "Quel-Produit", qui intègre désormais les produits étiquetés "Planet-Score", et vise à aider les consommateurs à "acheter en pleine connaissance de cause les aliments les mieux notés du point de vue environnemental et sanitaire". Deux lois consécutives, dont la loi climat et résilience de 2021, prévoient une expérimentation pour définir un étiquetage environne-



Le "Planet-Score" de l'institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques s'implante dans les rayons alors que la France doit se doter courant 2023 d'un affichage environnemental. / PHOTO FRANCK PENNIANT

“ Acheter en pleine connaissance de cause les aliments les mieux notés du point de vue environnemental et sanitaire. „

mental le plus complet et le plus clair possible. Un changement majeur car destiné à être apposé à l'ensemble des "aliments disponibles à l'achat" pour le public, y compris les produits importés et transformés, et très attendu par les consommateurs. Mais la méthodologie du calcul fait l'objet d'après polémiques. En mars, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui pilote le dossier avec le gouvernement, avait assuré qu'un "temps de test et de consultation" autour de la méthodologie de calcul choisie devait avoir lieu "jusqu'à l'été", "avec l'objectif de stabiliser et valider les travaux avant la fin d'année". L'UFC-Que Choisir craint que

le score environnemental retenu par les autorités ne s'appuie trop sur une méthodologie dite d'analyse du cycle de vie (ACV), "très mal adaptée pour les produits alimentaires et textiles" parce qu'elle quantifie "l'efficacité, pas la qualité", expliquait en mars cette association.

Cette méthodologie, dit encore l'association dans son communiqué hier, "note les productions bio systématiquement plus mal que les aliments de l'agriculture intensive pour tant produits à grand renfort d'engrais chimiques et de pesticides", parce que l'agriculture intensive, plus productive, dégage moins de gaz à effet de serre par kilo d'aliment produit.